

Pour bénéficier d'une mutuelle collective

Publié le 04/03/2015



Gérard Bonnamy, le maire, Stéphane Albie, de l'association Actiom, et l'administré qui a informé le maire du projet Ma commune ma santé. © Photo Monique Cézac

Le maire Gérard Bonnamy a reçu, lundi, Stéphane Albie, référent local de l'association Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat (Actiom), venu parler de l'offre Ma commune ma santé.

Cette association conduit ses négociations pour la recherche des tarifs et des prestations les plus adaptés en s'appuyant sur le groupe Sofraco, premier réseau d'indépendants spécialisés en protection sociale et en courtage d'assurances. À ce jour, deux prestataires (Miel mutuelle et Pavillon prévoyance) ont été retenus pour la qualité et la pérennité de leurs prestations sur-mesure, pour leurs tarifs et leurs services proposés.

Lors de ses vœux à la mi-janvier, Gérard Bonnamy avait parlé de ce projet qui a vu le jour suite à une information donnée par un habitant de la commune, par ailleurs présent au rendez-vous de ce lundi. La mairie de Saint-Méard-de-Gurçon a donc décidé de mettre en place ce dispositif au sein de la commune. Ce qui va permettre à tous ses habitants de pouvoir bénéficier d'une mutuelle collective à adhésion facultative, pérenne dans le temps et à un coût optimisé. Et cela ne coûtera rien à la commune.

Une réunion, en avril

Afin de mieux informer la population, une réunion publique aura lieu, jeudi 16 avril à 18 heures, à la salle des fêtes de Saint-Méard-de-Gurçon. La commune sera la première du canton à mettre en place une mutuelle communale. Elle devrait être suivie par d'autres, car, dans le département, plusieurs communes ont déjà mis en place ce dispositif, qui est relativement récent. Suite à cette réunion publique, une permanence à la mairie est d'ores et déjà programmée, mardi 5 mai, de 9 h 30 à 12 h 30.

Pour plus de renseignements, il faut contacter le maire Gérard Bonnamy (sauf le mercredi), de 9 à 12 heures. Une documentation à consulter sur place est disponible à la mairie.

Monique Cézac